

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Licence GLPHYSI
 Mention de diplôme PHYSI2_201
 Version d'étape

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : oui
 Enseignement à distance : non

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assistée ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET	porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assistée)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sans dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "précision")	Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assistée)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
SEMESTRE 3																			
SPHYL33	SPHYL3A			Disciplinaire 1	6														
SPHYL33	SPHYL3A	O	YSPH3A1	Champs et interactions 1			PHYSL2_201	écrit	3	mode (4)								1	
SPHYL33	SPHYL3B			Disciplinaire 2	6														
SPHYL33	SPHYL3B	O	YSPH3B1	Physique du mouvement 2			PHYSL2_201	écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL33	SPHYL3C			Disciplinaire 3	6														
SPHYL33	SPHYL3C	O	YSPH3C1	Techniques de calcul 3			PHYSL2_201	écrit	3	mode (4)								1	
SPHYL33	SPHYL3D			Transversale	6														
SPHYL33	SPHYL3D	O	SPHYL3D1	Calcul scientifique 1			PHYSL2_201	écrit	3	mode (4)								3/4	
SPHYL33	SPHYL3D	O	YSMEL3E1	Anglais (S3)			MECAL2_201	écrit	2	mode (4)								1/4	
SPHYL33	SPHYL3E			Personnalisation : EC Chimie ou Thermodynamique physique 2 ou EC Ingénierie	6														
SPHYL33	SPHYL3E	X	SPHYL3E2	EC Chimie															
SPHYL33	SPHYL3E	O	YSCHL3A1	Du minéral aux alliages métalliques			CHML2_201	écrit	2	100%				écrit	1h	100%	1/2		
SPHYL33	SPHYL3E	O	YSCHL3A2	Chimie Organique 3			CHML2_201	écrit	2	100%				écrit	1h	100%	1/2		
SPHYL33	SPHYL3E	X	SPHYL3E1	Thermodynamique physique 2			PHYSL2_201	écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL33	SPHYL3E	X	SPHYL3E3	EC Ingénierie														1	
SPHYL33	SPHYL3E	O	YSPH3E33	Physique appliquée 2			PHYSL2_202	écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL33	SPHYL3E	O	YSMEL3A1	Mécanique 3			MECAL2_201	écrit	2	100%				écrit	1h30	100%	1/2		
SEMESTRE 4																			
SPHYL34	SPHYL4A			Disciplinaire 1	6														
SPHYL34	SPHYL4A	O	YSPH4A1	Champs et interactions 2			PHYSL2_201	écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL34	SPHYL4B			Disciplinaire 2	6														
SPHYL34	SPHYL4B	O	YSPH4B1	Oscillateurs & Ondes 2			PHYSL2_201	écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL34	SPHYL4C			Disciplinaire 3	6														
SPHYL34	SPHYL4C	O	YSPH4C1	Introduction à la physique quantique et statistique			PHYSL2_201	écrit	3	mode (4)								1	
SPHYL34	SPHYL4D			Transversale	6														
SPHYL34	SPHYL4D	O	YSMEL4E1	Anglais			MECAL2_201	écrit + oral	2	mode (4)								1/4	
SPHYL34	SPHYL4D	O	YSPH4D1	Projet personnel étudiant 2			PHYSL2_201	écrit + oral	2	mode (4)								1/4	
SPHYL34	SPHYL4D	O	YSPH4D2	Techniques d'expression			PHYSL2_201	écrit	3	mode (4)								1/2	
SPHYL34	SPHYL4E			Personnalisation : EC Chimie ou EC Ingénierie ou Méthodes mathématiques	6														
SPHYL34	SPHYL4E	X	SPHYL4E2	EC Chimie															
SPHYL34	SPHYL4E	O	YSCHL4A1	Chimie Inorganique 2			CHML2_201	écrit	3	100%				écrit	1h	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL34	SPHYL4E	O	YSCHL4A2	Chimie Organique 4			CHML2_201	écrit	3	100%				écrit	1h	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL34	SPHYL4E	X	SPHYL4E3	EC Ingénierie														1	
SPHYL34	SPHYL4E	O	YSMEL4A1	Mécanique 4			MECAL2_201	écrit	2	100%				écrit	1h30	100%	1/2		
SPHYL34	SPHYL4E	O	YSPH4E1	Physique appliquée 3			PHYSL2_202	écrit	3	100%				écrit	1h30	70%	1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%.	
SPHYL34	SPHYL4E	X	SPHYL4E1	Méthodes mathématiques pour la physique et l'ingénierie			PHYSL2_201	écrit	4	mode (4)								1	
			PHYSL2EE	Engagement Etudiant (hors maquette)	2														Crédits surnuméraires

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

<p>Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)</p> <p>* mode (4) : moyenne de toutes les évaluations</p> <p>Modalité d'application de la seconde chance</p> <p>* Pour les UE en ECI, tous les éléments constitutifs donnent lieu à au moins deux évaluations. A l'échelle de chaque UE, le nombre de notes est systématiquement supérieur ou égal au minimum requis pour garantir la seconde chance.</p> <p>* Pour les UE, la seconde session représente la deuxième chance.</p> <p>Règles de prise en compte des absences</p> <p>* Pour les éléments en mode ECI, un CC de substitution est organisé en fin de semestre pour les étudiants ABJ (disposition du paragraphe 3.2.2 du guide des MCC).</p> <p>* Pour les éléments donnant lieu à une seconde session, toute absence justifiée ou non se traduit par la note 0/20.</p> <p>Règles de compensation</p> <p>* Au sein d'un semestre, il y a compensation entre les 5 UE qui le constituent</p> <p>* La compensation s'opère également entre les 2 semestres du niveau L2</p> <p>Règles concernant le statut AJAC</p> <p>* Un étudiant n'ayant pas validé le L2 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure L3, à condition d'avoir validé le L1.</p> <p>Règles concernant les TP</p> <p>* Si un élément constitutif contient une note de TP (précisé dans les remarques) et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera définitivement acquise et conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.</p>
